



**SENONCHES**

# OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE !

## Garantir une ressource en eau de qualité !

Traiter des surfaces imperméables avec des pesticides (trottoirs et voiries) entraîne un ruissellement des substances via le réseau de collecte des eaux pluviales dans **l'eau des rivières, contaminant notamment la faune et la flore aquatiques**. La commune compte de nombreuses sources de très bonne qualité, plusieurs cours d'eau dont La Gervaine et La Blaise ainsi que plusieurs étangs comme celui de la Benette. Elle a ainsi, tout comme les habitants jardiniers, une **responsabilité dans la qualité de son eau**.



## Préserver la santé des habitantes et des habitants !



Les pesticides sont reconnus par les autorités sanitaires pour leur dangerosité sur la santé : augmentation des risques de développement de cancers, de problèmes neurologiques, de déficits immunitaires, de diminution de la fertilité...

**Par conséquent et grâce à un travail important de la part du service technique, les espaces communaux (hormis les cimetières) sont entretenus sans produits phytosanitaires depuis 2 ans.**



Avec le soutien des partenaires :



## Agenda des animations libres et gratuites :

- **Exposition** « Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages » au Château, du samedi 17 au mercredi 21 mars.

- **Mise à disposition gratuite du livret** « Pesticide une atteinte grave à la santé et à l'environnement » sur le lieu de l'exposition.

- **Signature publique de la charte**

À l'occasion de l'Assemblée Générale de l'association Eure-et-Loir Nature qui se déroulera au Château, M. Xavier NICOLAS, Maire de la commune signera la charte « Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages » avec M. Michel COHU, président de l'association. **RDV Samedi 17 mars à 16h30.**



## Un changement paysager...



L'arrêt des herbicides ne signifie pas l'abandon !

C'est un **choix réfléchi d'entretenir**

les espaces verts et la voirie **différemment.**

De nombreuses **techniques alternatives** aux produits chimiques existent et se perfectionnent constamment. Cependant, elles ne permettent pas d'éradiquer toute

la végétation spontanée, ce qui n'est d'ailleurs pas recommandé ! Il convient plutôt d'accepter quelques herbes folles en certains lieux, sources de pollen, de nectar, de refuge (...) pour nombres d'animaux en tout genre tels que les pollinisateurs (abeilles) ou encore les prédateurs auxiliaires (coccinelles) de nos jardins. Ce peut être également l'occasion de reverdir notre centre-bourg et ainsi d'embellir notre cadre de vie tout en y accueillant plus de biodiversité.

### Renseignements :

**Eure-et-Loir Nature** : Laurie Girard - l.girard@eln28.org  
Maison de la nature, Rue de Chavannes, 28630 Morancez  
Tél. : 02 37 30 96 96 - Mail : asso@eln28.org - Site Internet : www.eln28.org  
Crédit Illustration: Dominique Charron (Le Toit à Vaches)

